



Tarifs journaliers applicables au 1er janvier 2026

Type de logement	<u>Tarification journalière TTC</u> <u>incluant TVA à 5,5 %</u>			
	Tarifs journaliers Hébergement	Forfait dépendance	Total à la charge du résident	Total mensuel pour 31 jours
<u>Unité Alzheimer - "La Maisonnée"</u>				
Chambre individuelle	72,60	8,08	80,68	2 501,08
Chambre double	69,63	8,08	77,71	2 409,01
<u>Bâtiment "Vue des Alpes"</u>				
Grand Studio double	69,63	8,08	77,71	2 409,01
Chambre individuelle	69,63	8,08	77,71	2 409,01
<u>Extension Vue des Alpes</u>				
Chambre individuelle	72,60	8,08	80,68	2 501,08
<u>Résident – de 60 ans</u>				
Chambre			85,53	2 651,43

Une caution (= dépôt de garantie) correspondant à 31 jours d'hébergement sera demandée à la signature du contrat et sera restituée au départ du résident

Majoration dépendance	
GIR 1-2	30,00 €
GIR 3-4	19,04 €
GIR 5-6 ou forfait dépendance TM	8,08 €

La majoration dépendance est dans la plupart des cas prise en charge par le Département d'origine au titre de l'APA.

L'Etablissement est habilité à accueillir des personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale. L'utilisateur s'engage, si besoin, à déposer une demande d'Aide Sociale à la Mairie de son lieu d'habitation (ou au CCAS) le plus rapidement possible.



AIDES POSSIBLES

Noms des aides	De quoi s'agit-il ?	A qui s'adresser ?
APA (Aide Personnalisée à l'autonomie)	elle couvre une partie du tarif dépendance fixé par votre établissement d'accueil. Vous devez, du fait de votre dépendance, être rattaché à l'un des groupes 1 à 4 de la grille Aggir.	Conseil départemental du dernier domicile connu
ASH (aide Sociale à l'Hébergement)	elle permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée en établissement sous conditions d'attribution. Elle est versée par le département.	Mairie du lieu du dernier domicile connu
APL (Aide Personnalisée au logement)	l'APL est une aide financière destinée à réduire le montant de votre loyer . Elle est attribuée sous conditions de ressources et conformément à certains plafonds	Caisse d'Allocations Familiales ou voir sur le site caf.fr
Mutuelle/caisse de retraite /assurance	Possibilité de rente dépendance	auprès de la mutuelle, de la caisse de retraite et de l'assureur du demandeur

Ces données ne sont données qu'à titre informatif

Pour plus d'informations , site internet à consulter :

<https://www.service-public.fr>